

COMMUNE DE JUNAS



**ANNÉE
2025**

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU
SERVICE PUBLIC
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Rapport du Maire relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2025, présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code général des collectivités territoriales.

SOMMAIRE

1.1) Organisation administrative du service	4
1.2) Conditions d'exploitation du service	4
1.3) Prestations assurées dans le cadre du service géré en délégation	5
1.4) Patrimoine du service	5
1.5) Estimation de la population desservie (D201.0)	5
1.6) Autorisations de déversement d'effluents non domestiques (D202.0)	5
1.7) Nombre d'abonnements sur le système d'assainissement	6
1.8) Volumes facturés	6
1.8.1) Eaux claires parasites	6
1.9) Caractéristiques du réseau de collecte	7
1.10) Ouvrages d'épuration des eaux usées	7
1.10.1) Traitement des effluents	7
1.10.2) Prescriptions de rejet et performances	8
1.10.3) Quantité de boues issues de cet ouvrage (D203.0)	8
1.10.4) Quantité des sous-produits du traitement	9
1.10.5) Consommation électrique du traitement	9
2.1) Fixation des tarifs en vigueur	10
2.2) Prix du service de l'assainissement collectif	10
2.4) Recettes d'exploitation	10
3.1) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (P202.2B)	11
3.2) Taux de desserte par les réseaux de collecte (P201.1)	11
3.3) Conformité de la collecte des effluents (P203.3)	12
3.4) Conformité des équipements d'épuration (P204.3)	12
3.5) Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	12
3.6) Taux de boues évacuées selon des filières conformes (P206.3)	12
3.7) Interventions du délégataire	12
4.1) Montants financiers des travaux engagés	13
4.2) État de la dette	14
4.3) Montant des amortissements réalisés par la collectivité	14
4.4) Projets à l'étude	14
4.5) Programmes pluriannuels de travaux	14
5.1) Abandons de créance et fonds de solidarité	14

GLOSSAIRE

Abréviation	Définition
EH	Équivalent-habitant : charge organique biodégradable correspondant à 60 g de DBO5 par jour.
DBO5	Demande biochimique en oxygène sur cinq jours.
DCO	Demande chimique en oxygène.
MES	Matières en suspension.
NTK	Azote Kjeldahl.
NGL	Azote global.
Ptot	Phosphore total.
TMS	Tonne de matière sèche.
SISPEA	Système d'information sur les services publics d'eau et d'assainissement.
STEP / STEU	Station d'épuration / station de traitement des eaux usées.

Indicateurs applicables en assainissement collectif à fournir dans le cadre du SISPEA

Code	Indicateur
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées.
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels.
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration.
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour une facture de 120 m ³ .
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées.
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte.
P203.3	Conformité de la collecte des effluents.
P204.3	Conformité des équipements d'épuration.
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration.
P206.3	Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation.
P207.0	Montant des abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité.
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers.
P252.2	Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km.
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte.
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard de l'acte individuel.
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel.
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité.
P257.0	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente.
P258.1	Taux de réclamations.

1) Caractéristiques techniques du service

1.1) Organisation administrative du service

Le service public d'assainissement collectif est organisé par la commune de Junas. La commune est propriétaire des canalisations, branchements, postes de relèvement et ouvrages de traitement. Elle définit la politique d'investissement, assure le renouvellement relevant de sa compétence et contrôle l'exécution du contrat de délégation.

Les principales missions du service sont les suivantes :

- collecte et transport des eaux usées ;
- traitement des effluents ;
- gestion des boues et sous-produits ;
- entretien et surveillance des ouvrages ;
- gestion des abonnés et contrôle des raccordements.

1.2) Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en délégation de service public sous la forme d'un affermage. Le délégataire est RUAS S.A. (groupe Veolia). Le contrat a débuté le 1er janvier 2022 et s'achèvera le 31 décembre 2027. Aucun avenant n'a été passé.

1.3) Prestations assurées dans le cadre du service géré en délégation

Domaine	Délégataire	Collectivité
Application du règlement de service, fonctionnement et surveillance	X	
Accueil des usagers, facturation et traitement des demandes	X	
Entretien courant des ouvrages et curages préventifs/curatifs	X	
Renouvellement des équipements électromécaniques et collecteurs de moins de 6 m	X	
Renouvellement des canalisations et collecteurs de plus de 6 m		X
Génie civil de la station, extensions et travaux patrimoniaux		X
Traitement des boues et sous-produits	X	

1.4) Patrimoine du service

Fonction	Patrimoine 2025	Évolution 2024/2025
Collecte des eaux usées	7 091 m de réseau séparatif, dont 6 952 m gravitaires et 139 m de refoulement	Stable
Relèvement	1 poste de relèvement - PR des Cades	Stable
Épuration	1 station d'épuration à lits plantés de roseaux, capacité 1 433 EH	Stable
Branchements	423 branchements	+3 branchements (+0,7 %)
Regards	239 regards	Stable
Abonnés	470 abonnés	+28 abonnés (+6,3 %)

1.5) Estimation de la population desservie par le réseau de collecte des eaux usées (séparatif) (D201.0)

Indicateur	2024	2025	Évolution
Population desservie estimée	1 197 habitants	1 282 habitants	+7,1 %

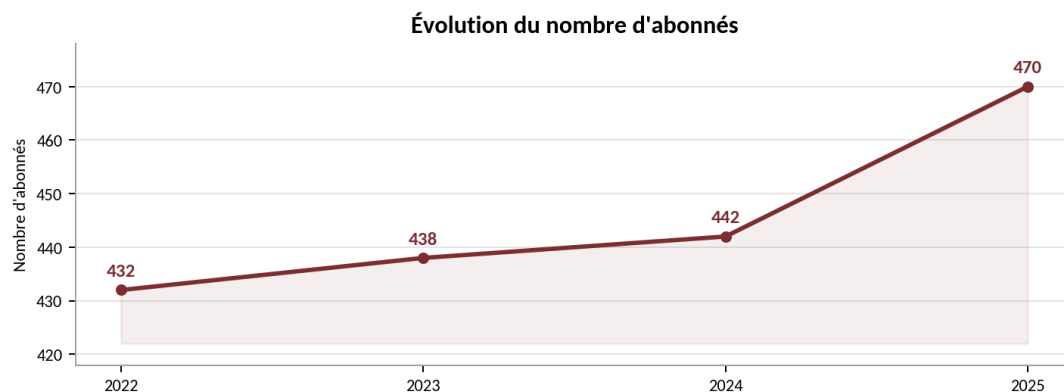
Le nombre d'habitants desservis est évalué à 1 282 en 2025. Le RAD 2025 retient 1 197 habitants pour 2024 ; cette valeur est retenue pour homogénéiser la série. L'évolution 2024/2025 s'établit ainsi à +7,1 %.

1.6) Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte (D202.0)

Aucune autorisation de déversement d'eaux usées non domestiques n'a été accordée en 2025. L'indicateur D202.0 demeure égal à 0, comme en 2024.

1.7) Nombre d'abonnements sur le système d'assainissement

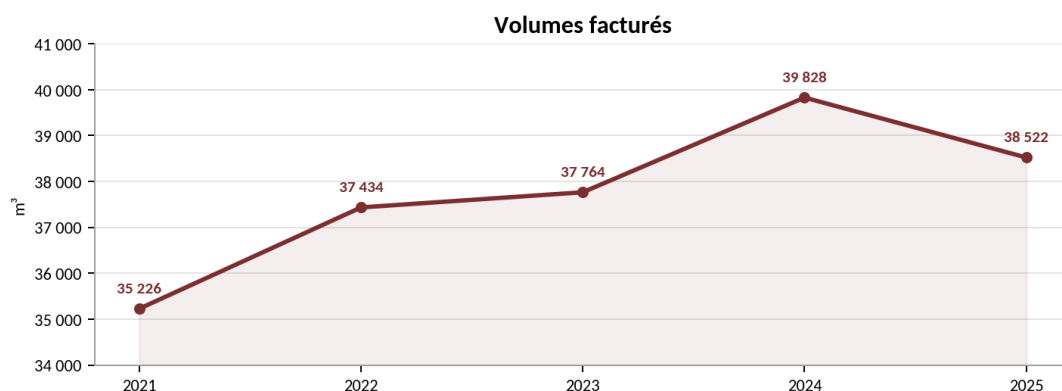
Abonnements	2022	2023	2024	2025	Évolution 2025/2024
Nombre d'abonnés domestiques	432	438	442	470	+6,3 %
Nombre d'abonnés non domestiques	0	0	0	0	



Le service compte 470 abonnés en 2025, soit 28 abonnés supplémentaires. Cette progression est sensiblement plus forte que celles observées au cours des exercices précédents. Le délégataire justifie cette augmentation par des enquêtes ayant conduit à des régularisations sur les exercices antérieurs.

1.8) Volumes facturés

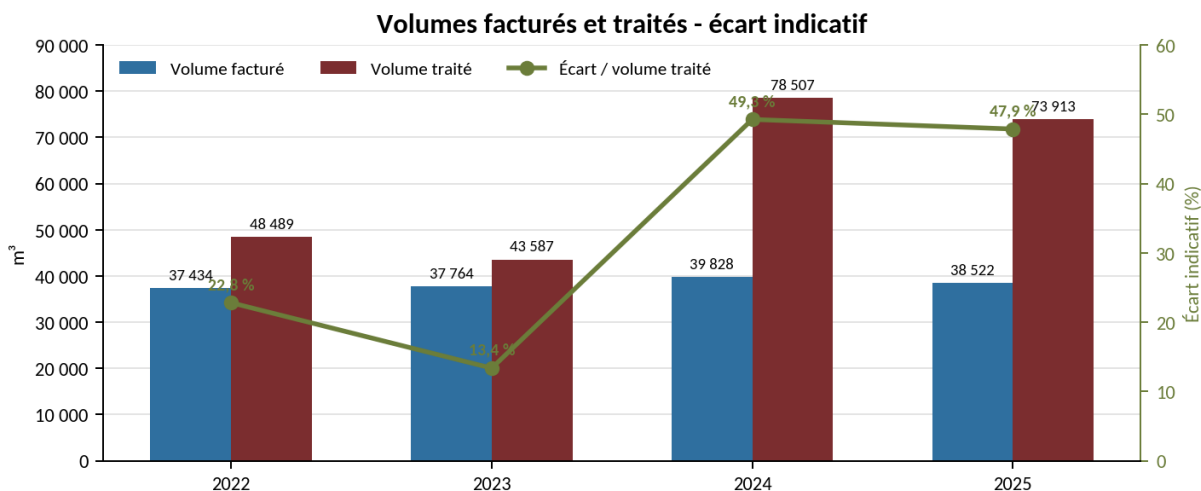
Volumes facturés	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution 2025/2024
Abonnés domestiques (m³)	35 226	37 434	37 764	39 828	38 522	-3,3 %



Les volumes facturés diminuent de 1 306 m³ en 2025. Rapportée au nombre d'abonnés, l'assiette moyenne passe d'environ 90 m³ par abonné en 2024 à 82 m³ en 2025.

1.8.1) Eaux claires parasites

Volumes et pluviométrie	2022	2023	2024	2025	Évolution 2025/2024
Volume facturé (m³)	37 434	37 764	39 828	38 522	-3,3 %
Volume traité (m³)	48 489	43 587	78 507	73 913	-5,9 %
Écart estimatif (m³)	11 055	5 823	38 679	35 391	-8,5 %
Pluviométrie (mm)	718	573	959	960	+0,1 %



Le volume traité reste très supérieur au volume facturé : l'écart indicatif représente 35 391 m³, soit 47,9 % du volume traité. Cet écart ne constitue pas une mesure directe des eaux claires parasites, les périodes et périmètres de facturation pouvant différer des volumes mesurés à la station. Sa persistance, avec une pluviométrie 2025 proche de 2024, confirme néanmoins la sensibilité du système aux intrusions d'eaux claires et justifie la poursuite des investigations. Les mesures de pluviométrie étant réalisées sur Sommières, la Collectivité envisage la réhabilitation totale de l'équipement sur la STEP de Junas afin de disposer de données plus fiables.

1.9) Caractéristiques du réseau de collecte

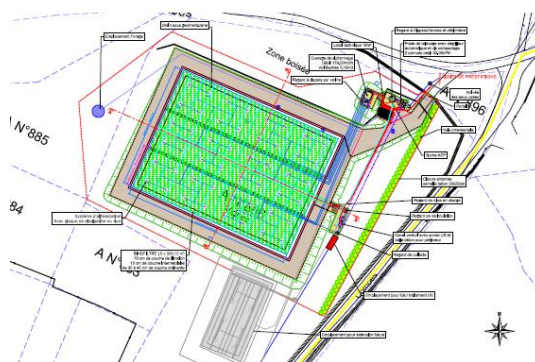
Réseau	2023	2024	2025	Évolution 2025/2024
Réseau séparatif (km)	7,091	7,091	7,091	0,0 %
Réseau unitaire (km)	0	0	0	Stable
Dont réseau gravitaire (m)	6 952	6 952	6 952	0,0 %
Dont refoulement (m)	139	139	139	0,0 %

Le périmètre du réseau n'a pas évolué en 2025. Trois branchements neufs ont toutefois été réalisés : deux chemin de Vallargues et un chemin du Château d'eau.

1.10) Ouvrages d'épuration des eaux usées

1.10.1) Traitement des effluents

Désignation	Caractéristiques
Lieu d'implantation	Junas
Capacité nominale	1 433 équivalents-habitants
Procédé	Lits plantés de roseaux
Date de mise en service	2019
Capacité hydraulique	280 m ³ /j ; débit de référence 287 m ³ /j
Capacité organique en DBO5	86 kg/j
Filière boues	Stockage sur lits
Milieu récepteur	Ruisseau de Gamentieille



Vue de la station d'épuration et plan d'implantation.

1.10.2) Prescriptions de rejet et performances

La station est autorisée par l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2016, avec rejet dans le ruisseau de Gamentieille. Deux bilans d'autosurveillance de 24 heures ont été réalisés en 2025 ; ils sont tous les deux conformes.

Paramètre	Concentration moyenne 2024	Concentration moyenne 2025	Rendement 2025
DCO	44,0 mg/L	44,4 mg/L	94,7 %
DBO5	4,5 mg/L	5,2 mg/L	98,4 %
MES	7,8 mg/L	7,9 mg/L	97,8 %
NTK	7,7 mg/L	17,0 mg/L	78,1 %
NGL	35,5 mg/L	34,6 mg/L	55,7 %
Phosphore total	6,9 mg/L	6,5 mg/L	15,9 %

Indicateur de fonctionnement	2024	2025	Évolution
Charge entrante en DBO5	41,5 kg/j	64 kg/j	+54,1 %
Part de la capacité nominale DBO5	48,3 %	74,4 %	+26,1 points
Bilans conformes / bilans réalisés	2 / 2	2 / 2	Stable
Conformité locale à l'arrêté préfectoral	100 %	100 %	Stable
Déversement en tête de station	0 m ³	0 m ³	Stable

La station reçoit une charge organique plus élevée qu'en 2024, mais reste en deçà de sa capacité nominale. Les performances épuratoires sont conformes, avec une conformité de 100 % et aucun déversement en tête de station.

1.10.3) Quantité de boues issues de cet ouvrage [t MS] (D203.0)

Boues	2024	2025	Évolution
Tonnage de boues produites ou évacuées (t MS)	0	0	Stable

Le procédé à lits plantés de roseaux permet un stockage prolongé des boues sur les lits. Aucune évacuation de boues n'a été réalisée en 2025.

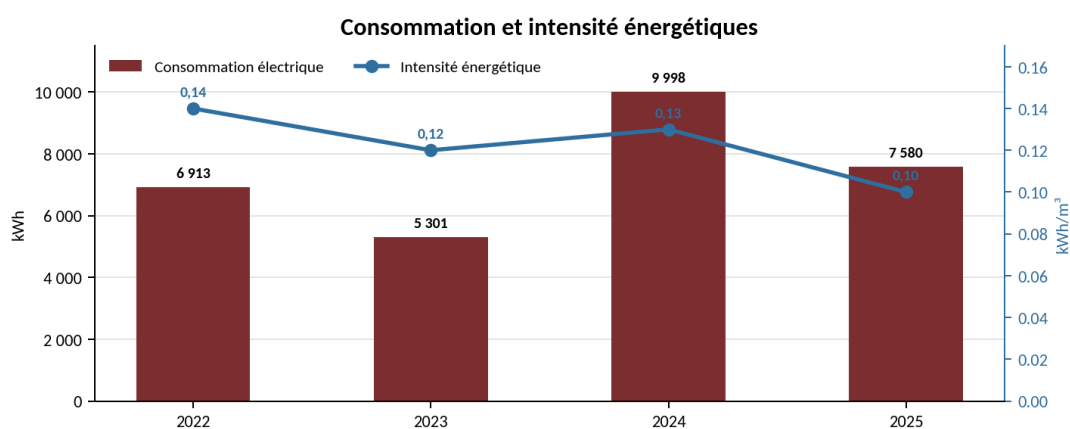
1.10.4) Quantité des sous-produits du traitement

Le rapport annuel 2025 ne précise pas le tonnage des refus de dégrillage évacués. Il indique toutefois que, face à des dysfonctionnements récurrents du prétraitement, le renouvellement du compacteur-dégrilleur a été engagé en fin d'année 2025.

1.10.5) Consommation électrique du traitement

Consommation électrique	2022	2023	2024	2025	Évolution 2025/2024
STEP (kWh)	6 913	5 301	9 998	7 580	-24,2 %
Volume traité (m ³)	48 489	43 587	78 507	73 913	-5,9 %
Ratio énergétique (kWh/m ³)	0,14	0,12	0,13	0,10	-19,5 %

La consommation électrique diminue de 24,2 %, davantage que le volume traité. Le ratio énergétique s'améliore et s'établit à environ 0,10 kWh par m³ traité.



2) Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

2.1) Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante fixe les tarifs de la part communale. Les tarifs du délégataire sont déterminés par le contrat et révisés annuellement selon la formule d'indexation contractuelle. Les redevances de l'Agence de l'eau et la TVA sont fixées par les organismes compétents. Le service est assujéti à la TVA au taux de 10 %.

2.2) Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix comprend une part fixe annuelle et une part proportionnelle aux volumes d'eau potable consommés. L'indicateur D204.0 est calculé sur la base d'une facture type de 120 m³ au 1er janvier de l'année suivant l'exercice.

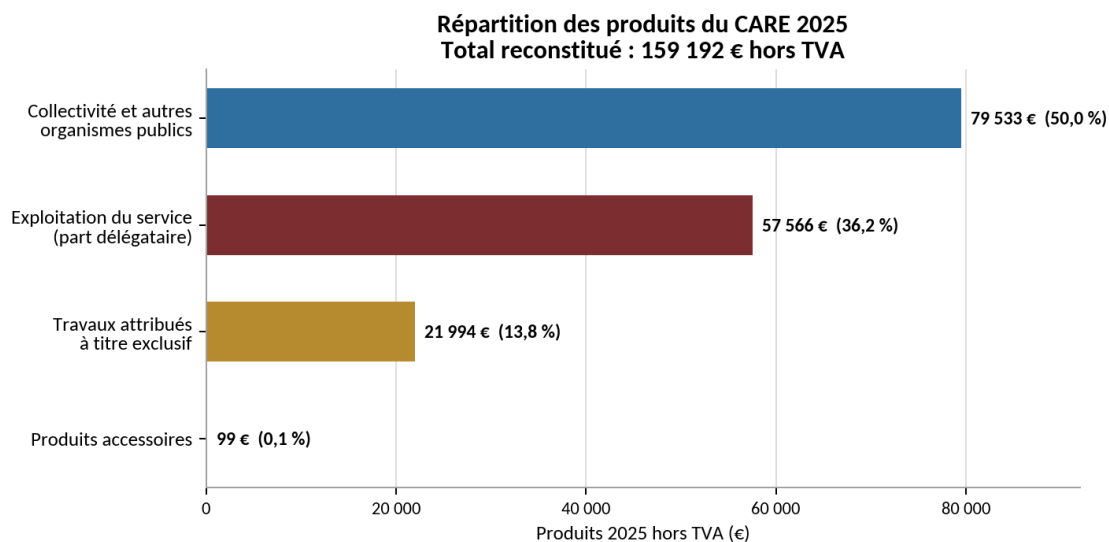
Décomposition de la facture de 120 m ³	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025	01/01/2026
Part collectivité	107,47 €	107,47 €	119,48 €	119,48 €
dont abonnement	35,47 €	35,48 €	35,48 €	35,48 €
dont consommation	72,00 €	72,00 €	84,00 €	84,00 €
Part délégataire	84,51 €	85,76 €	85,84 €	85,46 €
dont abonnement	22,09 €	22,42 €	22,44 €	22,34 €
dont consommation	62,42 €	63,33 €	63,40 €	63,12 €
Redevances de l'Agence de l'eau	19,20 €	19,20 €	1,20 €	3,60 €
TVA	21,12 €	21,24 €	20,65 €	20,85 €
Total TTC	232,30 €	233,67 €	227,17 €	229,39 €
Prix TTC au m³	1,9359 €	1,9472 €	1,8931 €	1,9116 €

Entre le 1er janvier 2025 et le 1er janvier 2026, la facture type augmente de 2,22 € TTC, soit +0,98 %. La hausse de la redevance de performance des systèmes d'assainissement (+2,40 €) est partiellement compensée par une légère diminution de la part du délégataire. L'indicateur D204.0 s'établit à 1,91 € TTC/m³ pour l'exercice 2025.

2.4) Recettes d'exploitation

Catégorie de produits du CARE (hors TVA)	2024	2025	Évolution
Exploitation du service (part délégataire)	42 459 €	57 566 €	+35,58 %
Collectivité et autres organismes publics	59 237 €	79 533 €	+34,26 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	2 526 €	21 994 €	NS
Produits accessoires	240 €	99 €	NS
Total reconstitué des produits	104 462 €	159 192 €	+52,39 %

Le détail du CARE 2025 fait apparaître 159 192 € de produits hors TVA, reconstitués à partir des quatre catégories présentées. La part de la collectivité et des autres organismes publics représente 50,0 % du total, l'exploitation du service 36,2 %, les travaux attribués à titre exclusif 13,8 % et les produits accessoires 0,1 %.



3) Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

3.1) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B)

Composante de l'indice	Barème	Points 2025
Plan des réseaux et mise à jour annuelle	15	15
Inventaire structurel des réseaux et connaissance de l'âge	30	30
Informations altimétriques	15	15
Ouvrages annexes et servitudes	10	10
Inventaire des équipements électromécaniques	10	10
Localisation des branchements et interventions	20	20
Plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation	10	10
Programme pluriannuel de renouvellement chiffré	10	0
TOTAL	120	110

Indicateur	2024	2025	Évolution
P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale	110 / 120	110 / 120	Stable

L'indice demeure élevé et stable à 110 points sur 120. Les 10 points manquants correspondent à l'absence d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations assorti d'un estimatif chiffré.

3.2) Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (P201.1)

Éléments de calcul	2024	2025
Abonnés au service d'assainissement collectif	442	470
Abonnés AEP de Junas - ensemble de la commune (SIAEP de Villevieille)	552	580
Base de calcul retenue pour P201.1 (abonnés AEP de Junas)	552	580
Taux de desserte	80,07 %	81,03 %

3.3) Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

Aucun déversement n'a été recensé en 2025 et la collecte est exploitée sans non-conformité signalée.

3.4) Conformité des équipements d'épuration (P204.3)

Les équipements ont permis de réaliser l'autosurveillance réglementaire et les deux bilans prévus.

3.5) Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

La valeur officielle de l'indicateur P205.3, qui relève de la Police de l'eau, n'est pas communiquée dans le RAD. Les deux bilans d'autosurveillance réalisés en 2025 sont conformes aux prescriptions locales et l'indicateur P254.3 est évalué à 100 %. Ces résultats ne se substituent toutefois pas à la valeur officielle de P205.3.

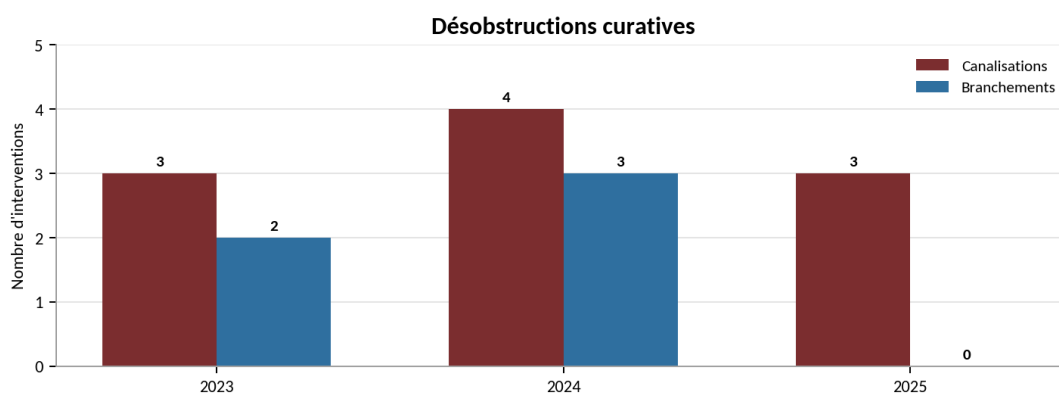
3.6) Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206.3)

Aucune boue n'ayant été évacuée en 2025, l'indicateur P206.3 n'est pas calculable. Le stockage des boues se poursuit sur les lits plantés de roseaux.

3.7) Interventions du délégataire

Interventions	2023	2024	2025	Évolution 2025/2024
Désobstructions sur canalisations	3	4	3	-25,0 %
Désobstructions sur branchements	2	3	0	-100,0 %
Curage préventif du réseau (m)	1 418	1 573	1 397	-11,2 %
Inspection télévisée (m)	1 418	0	0	Stable

Autres indicateurs d'intervention	2024	2025	Évolution
Réparations de branchements	0	1	+1
Mises à niveau de tampons	1	0	-1
Points noirs du réseau	1	1	Stable
P252.2 - points nécessitant des curages fréquents / 100 km	14,10	14,10	Stable
Taux de débordement dans les locaux des usagers (P251.1)	0	0	Stable
Taux de réclamations (P258.1)	0,00	0,00	Stable
Taux d'impayés (P257.0)	1,93 %	0,84 %	-1,09 point



Les interventions curatives diminuent en 2025 : trois désobstructions ont été réalisées sur les canalisations et aucune sur les branchements. Le curage préventif porte sur 1 397 m, soit près de 20 % du linéaire total. Un point noir demeure identifié.

Synthèse des principaux indicateurs SISPEA

Code	Indicateur	2024	2025
D201.0	Habitants desservis	1 197	1 282
D202.0	Autorisations de déversement	0	0
D203.0	Boues évacuées (t MS)	0	0
D204.0	Prix TTC pour 120 m ³	1,89 €/m ³	1,91 €/m ³
P201.1	Taux de desserte	80,07 %	81,03 %
P202.2B	Connaissance et gestion patrimoniale	110	110
P203.3	Conformité collecte	Conforme	Conforme
P204.3	Conformité équipements	Conforme	Conforme
P205.3	Conformité performance	Conforme	Conforme
P206.3	Boues en filière conforme	Sans objet	Sans objet
P207.0	Abandons de créance / fonds de solidarité	0 €	0 €
P251.1	Débordements chez les usagers	0	0
P252.2	Points de curage fréquent / 100 km	14,10	14,10
P253.2	Taux moyen de renouvellement	Non calculable	Non calculable
P254.3	Conformité à l'acte individuel	100 %	100 %
P255.3	Connaissance des rejets au milieu	110	110
P256.2	Durée d'extinction de la dette	Non calculable	6,46 ans
P257.0	Taux d'impayés	1,93 %	0,84 %
P258.1	Taux de réclamations	0,00	0,00

4) Financement des investissements

4.1) Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, subventions et contributions du budget général

Nature des opérations 2025	Montant connu	Observations
Dépenses de renouvellement relevant de la garantie de continuité du service	1 519,71 €	Équipements
Renouvellement d'une boîte de branchement - 10 chemin des Corbières	Non communiqué	Réalisé par le délégataire
Renouvellement du compacteur-dégrilleur de la STEP	Non communiqué	Opération engagée en fin d'année 2025
Branchements neufs - chemins de Vallargues et du Château d'eau	Non communiqué	3 branchements neufs
Travaux financés par la commune, subventions et contributions du budget général	0 €	Aucun en 2025

Le RAD fait état de 1 519,71 € de dépenses de renouvellement relevant de la garantie de continuité du service. Les montants propres au renouvellement de la boîte de branchement, au compacteur-dégrilleur et aux trois branchements neufs ne sont pas individualisés. Aucun travail financé par la Commune, aucune subvention et aucune contribution du budget général n'ont été enregistrés en 2025.

4.2) État de la dette

État de la dette	2024	2025
Encours de la dette au 31 décembre	492 196,99 €	472 654,01 €
Annuité de remboursement	35 575,94 €	34 825,84 €
Dont intérêts	17 054,90 €	15 282,84 €
Dont capital	18 521,04 €	19 543,00 €
Épargne brute annuelle	Donnée non communiquée	73 153,18 €
Durée d'extinction de la dette (P256.2)	Non calculable	6,46 ans

Au 31 décembre 2025, l'encours de la dette s'établit à 472 654,01 €, en diminution de 19 542,98 € (-4,0 %) par rapport à 2024. L'annuité atteint 34 825,84 €, dont 15 282,84 € d'intérêts et 19 543,00 € de remboursement du capital. L'épargne brute 2025 s'établit à 73 153,18 €, calculée à partir de 97 436,02 € de recettes réelles d'exploitation et de 24 282,84 € de dépenses réelles d'exploitation. L'indicateur P256.2 est donc de 6,46 ans (472 654,01 € / 73 153,18 €).

4.3) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service au cours de l'exercice

Amortissements	2024	2025
Montant des amortissements	31 464,52 €	31 464,52 €

Le montant des amortissements réalisés en 2025 s'élève à 31 464,52 €, montant identique à celui de 2024.

4.4) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales

Aucun projet formellement étudié et chiffré n'est identifié dans les données communiquées. Les axes suivants sont mentionnés comme besoins ou propositions à instruire :

- poursuivre la recherche et la réduction des eaux claires parasites ;
- étudier le raccordement de la station d'épuration au réseau d'eau potable et sécuriser le prétraitement après le renouvellement du compacteur-dégrilleur ;
- formaliser une programmation pluriannuelle chiffrée, intégrant notamment le renouvellement des équipements concernés par l'extinction des réseaux 2G/3G.

4.5) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Aucun programme pluriannuel de travaux adopté par l'assemblée délibérante n'a été communiqué dans les pièces disponibles pour l'exercice 2025. La programmation patrimoniale constitue néanmoins un axe d'amélioration identifié.

5) Actions de solidarité et de coopération décentralisée

5.1) Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (article L.115-3 du Code de l'action sociale et des familles)

Action de solidarité	2024	2025	Évolution
Montant des abandons de créance	0 €	0 €	Stable
Versement à un fonds de solidarité	0 €	0 €	Stable

Aucun abandon de créance ni versement à un fonds de solidarité n'a été enregistré en 2025.



CONCLUSION

L'exercice 2025 se caractérise par une hausse du nombre d'abonnés, une baisse des volumes facturés et traités, ainsi qu'une amélioration de l'efficacité énergétique. Le taux de desserte s'établit à 81,03 % sur la base des 580 abonnés AEP recensés à Junas en 2025. Les deux bilans d'autosurveillance sont conformes aux prescriptions locales et l'indicateur P254.3 atteint 100 %, sous réserve de la transmission des valeurs officielles P203.3, P204.3 et P205.3 par la Police de l'eau. Le principal enjeu technique demeure la réduction des eaux claires parasites. Sur le plan financier, l'encours de dette diminue de 4,0 % et la durée d'extinction de la dette s'établit à 6,46 ans ; les amortissements restent stables à 31 464,52 €. La programmation patrimoniale gagnerait à être complétée par un programme pluriannuel chiffré.